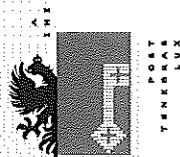


LE PRÉSIDENT
DU CONSEIL MUNICIPAL

Genève, le 2 mai 2013.



V I L L E D E
G E N È V E

Aux représentant-e-s de la presse
et des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise au point de la Présidence du Conseil municipal de la Ville de Genève suite au Communiqué de presse du 2 mai 2013 du MCG, intitulé « Les méthodes dictatoriales du Président »

Ce communiqué de presse, signé notamment par M. Carlos Medeiros, membre élu du Bureau du Conseil municipal, viole de manière flagrante la confidentialité d'une séance du Bureau. Cette confidentialité avait été clairement à nouveau signifiée à ses membres.

De plus l'information est strictement unilatérale et omet le fait qu'une majorité du Bureau a compris et donné raison aux démarches du Président suite à la demande expresse de la personne ayant été victime du comportement de l' élu et en conformité aux règles et éthiques de la médiation.

La rédaction d'un tel communiqué de presse, dont l'auteur s'est au demeurant vanté de l'avoir rédigé et envoyé en pleine séance du Bureau, démontre malheureusement que les précautions prises par la Présidence étaient de nature à préserver les intérêts bien compris ainsi que le souci de confidentialité exprimé par l'intéressée.

La Présidence du Conseil municipal prendra les mesures qui s'imposent.

Jean-Charles Rielle

Président